Section de Paris 20 PDC

Elections européennes

COMPENSATION A LA BAISSE

La CFDT, ainsi que les autres organisations syndicales, a été reçue par Mme Borel, chef d'établissement à Paris 20, afin de nous présenter les compensations prévues pour la distribution des plis électoraux pour les européennes du 7 juin 2009.
Durant cette plénière, nous avons pu également aborder quelques sujets inhérents au centre et notamment la future réorganisation.

LES ELECTIONS :

Malgré les rumeurs de certaines organisations syndicales, les plis électoraux seront bien indemnisés. Toutefois la Poste appliquera une compensation différente des autres années en raison, dit elle, de la baisse de volume. La valorisation de ce travail est « estimé » par la mesure de l'écart entre le trafic habituel et celui constaté actuellement soit, vous l'avez compris, **une compensation à la baisse.**
A Paris 20, la compensation sera partagée équitablement entre tous les participants à ce travail. La CFDT se félicite d'avoir pesé sur cette décision, prise en accord avec toutes les organisations syndicales, et se réjouit de voir, que certains collègues, souvent oubliés (chauffeurs, manuts) puissent profiter de cette petite manne financière. En effet, les manuts et les chauffeurs se sont occupés de la répartition et de l'acheminement sur les quartiers des plis reçus et ils les ont redispatchés car ils sont arrivés avec l'ancienne numérotation de quartiers. Les facteurs ont effectué la distribution le mercredi (avec la possibilité, suivant le trafic, de voir avec son encadrant pour les lisser sur 2 jours – mercredi et jeudi). De plus quelques précisions sur les réexpéditions (temporaires et définitives), sur les rebuts ou encore sur les procurations vous ont été apportés.
La Directrice de Paris 20, nous a donc annoncé le montant de la compensation :**14 centimes/plis** soit une estimation **d'environ 80€ par agent concerné.**

NOUVELLE REORGANISATION A PARIS 20 :

Comme on pouvait s'y attendre, Paris 20 comme les autres PDC de la DOTC, n'échappera pas à une réorganisation. Des accompagnements ont d'ailleurs été demandés par Mme Borel, chef d'établissement à Paris 20, et ils auront lieu au mois de juin (du mercredi au vendredi à partir du 10 juin) pour la piétonne, et au mois de septembre pour les lignes. La CFDT sera vigilante quant au volume constaté durant ces périodes et fera tout ce qui est en son pouvoir pour éviter que des positions de travail soit supprimées pour gagner en productivité. **Une réorganisation est attendue pour le début 2010…**

La CFDT continue son travail avec la Direction de Paris 20 et se veut optimiste face à la demande de régularisation de collègues qui ne se trouvent pas sur des grades correspondants à leur fonction. De plus, plusieurs personnes nous ont alertées sur des problèmes qu'ils rencontrent. Nous ne manquerons pas d'en parler avec la Directrice, car 2 ou 3 de ces cas sont le reflet de dérives actuelles que nous ne pouvons accepter sans réagir.

Ne restez pas isolés,
Agissez collectivement avec la CFDT

Confédération Française Démocratique du Travail
Syndicat Francilien Communication, Conseil, Culture
64, rue de Saintonge 75003 Paris
Tél.: 01 40 29 82 00 ◆ Fax : 01 40 29 82 10
www.cfdtsf3c.org ◆ e-mail : contact@cfdtsf3c.org